

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

14 avril 2021



Créée en 1964 pendant la période de décolonisation, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) promeut le commerce comme facteur de développement. Elle rassemble 195 pays et est dotée d'un budget annuel de 60 millions de \$ (environ 51 M €). Considérant indispensables l'existence et le bon fonctionnement d'instances multilatérales plutôt que seulement bilatérales ou plurilatérales, elle met à disposition des pays « peu développés » ou « en développement » des outils, études, rapports, données pour les aider à se positionner dans un système mondial dominé par les grandes puissances. Elle les aide également à mettre en place un cadre propice aux investissements.

Si la CNUCED est actuellement très mobilisée sur la gestion de la crise économique liée à la pandémie de Covid-19, elle intervient en règle générale dans tous les domaines de l'économie ou qui touchent à celle-ci : le digital et le numérique, les migrations, le e-commerce, le changement climatique, l'utilisation des ressources naturelles, l'agriculture et l'alimentation. Elle a par exemple aidé à réguler les marchés des matières premières, en réponse aux chocs pétroliers, et impulsé des standards internationaux comme le « système généralisé de préférence », qui vise à favoriser les exportations, le développement industriel et la croissance économique des pays en « voie de développement », en demandant aux pays développés d'appliquer des droits très faibles ou nuls à de nombreux produits exportés par ces pays, sans contreparties commerciales. Ce principe a des impacts sur le commerce international de produits agricoles.

Parmi ses publications récentes, la CNUCED a fait paraître un guide technique (voir à ce sujet une [précédente brève](#)) pour quantifier les effets des mesures non tarifaires sur le commerce international, et une alerte (voir à ce sujet une [autre brève](#)) sur les risques que fait peser le développement de technologies de pointe (robots, biotechnologies, édition génétique, intelligence artificielle, etc.), sur les économies des pays « en voie de développement » reposant principalement sur l'agriculture et ayant une moindre capacité d'innovation. Elle a consacré très largement son [rapport 2020](#) aux impacts économiques de la pandémie, notamment ceux relatifs à la capacité de production agricole, à l'évolution de la productivité du travail agricole, aux prix mondiaux des produits alimentaires et des matières premières d'origine agricole, et au transfert d'emplois de l'agriculture vers l'industrie.

Vincent Hébrail-Muet, Centre d'études et de prospective

Source : [UNCTAD](#)